

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du conseil municipal
du 12 septembre 2016

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue au Site touristique de Maddington Falls, le 12 septembre 2016 à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers Patrice Morin, Alain Hamel, Gaétan Légaré, Bernard Philipps et André Rheault.

Madame la conseillère Diane Mercier.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste également Madame Lucie Massé, directrice générale.

129-09-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

130-09-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls tenue le 4 juillet 2016 a été transmis au maire et aux membres du conseil par une correspondance.

131-09-16

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Comptes payés

Salaire août 2016 élus	1584.71	Paiement direct
Salaire août 2016 voirie	866.43	Paiement direct
Salaire août 2016 inspecteur	728.61	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 06-08-2016	231.39	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 13-08-2016	826.27	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 20-08-2016	560.18	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 27-08-2016	550.19	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 03-09-2016	659.96	Paiement direct
Télébec du 16 juillet au 15 août 2016	134.92	Paiement direct
Télébec du 16 août au 15 septembre 2016	128.41	Paiement direct
Hydro bureau municipal)	200.51	Paiement direct
Hydro salle communautaire	142.32	Paiement direct
Hydro éclairage des rues Lac Ginette	262.10	Paiement direct
Hydro éclairage des rues Rte 261	46.22	Paiement direct

Comptes à payer

MRC d'Arthabaska (quote part)	1 749.00	8235
Petite Caisse	266.09	8223
Petite Caisse (24 H)	567.09	8224
Ménage SS (24 H)	574.88	8225
Ville de Daveluyville (camp de jour)	824.00	8226
Ville de Daveluyville (camp de jours)	72.00	8236
Ghislain Brûlé (frais déplacement)	462.80	8227
Gaétan Tremblay (frais déplacement)	191.70	8228
Lucie Massé (frais déplacement)	29.25	8229
Marcel Croteau et fils	22 914.52	8237
RIMSP des chutes (remplacement du chèque 8174)	21 489.00	8230
Gazonnière Victo	189.25	8238
É-PI-CÉ-TOUT	411.64	8232

Lemteck	131.94	8234
FMK Excavation	16 044.76	8243
Marché Fréchette	81.68	8231
Buropro	346.87	8233
Alain Hamel (24 heures)	73.78	8239
Centre de rénovation	441.73	8241

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

132-09-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 123 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la municipalité de Maddington Falls en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller, Monsieur Alain Hamel lors de la séance ordinaire du 15 août 2016;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 16 août 2016, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Patrice Morin et résolu unanimement d'appuyer l'adoption du règlement no 123 Code d'éthique et de déontologie des employés.

133-09-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 121 MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

CONSIDÉRANT QUE la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette loi modifie la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et nécessite que la municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Diane Mercier qui a aussi présenté le projet de règlement lors de la séance du 15 août 2016;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 16 août 2016, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la séance à laquelle le

présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement d'appuyer l'adoption du règlement no 121 Code d'éthique et de déontologie des élus.

134-09-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 122 DÉLÉGATION DE POUVOIR À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE le conseil peut adopter un règlement relatif à l'administration des finances de la municipalité, en vertu de l'article 961.1 du Code municipal du Québec, aux conditions qu'il détermine;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dument donné le 14 juillet 2016 par le conseiller, Monsieur Bernard Philipps;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no 122 Délégation de pouvoir à la directrice générale et secrétaire-trésorière.

135-09-16

ACHAT DE DOSSARDS

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux ont besoin de dossards;

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'effectuer l'achat de 4 dossards pour les employés de municipalité de Maddington Falls.

136-09--16

DÉNEIGEMENT DU SECTEUR LAC GINETTE

CONSIDÉRANT la satisfaction du Conseil pour le travail qui a été fait les dernières années au Lac Ginette au niveau de l'entretien des chemins d'hiver;

CONSIDÉRANT QUE M. Charles Langlois est prêt à continuer d'offrir ses services pour les deux prochaines années;

Il est proposé par Monsieur Patrice Morin appuyé par Monsieur Alain Hamel, et résolu unanimement de désigner, monsieur Charles Langlois, pour le déneigement du secteur Lac Ginette pour l'année 2016-2017 et 2017-2017.

137-09-16

LOGO DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES CAMIONS DE LA RÉGIE DES CHUTES

CONSIDÉRANT QU' il est important que le logo de la municipalité de Maddington Falls apparaisse sur les camions de la Régie des chutes;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré appuyé par Monsieur André Rheault, et résolu unanimement de faire l'achat de logos de la municipalité pour mettre sur les camions de la Régie des chutes.

138-09-16

DÉSIGNATION D'UN ÉLU POUR FINALISER LA PLATEFORME

CONSIDÉRANT QU' il est important de sécuriser la plateforme;

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par et Monsieur Bernard Philipps et résolu unanimement de désigner Monsieur André Rheault comme chargé de projet pour finaliser les travaux de la plateforme sur le Site touristique de Maddington Falls

139-09-16

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE TOURNOI BANTAN & PEEWEE DE DAVELUYVILLE

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'effectuer l'achat d'une publication en carte professionnelle d'une valeur de 50\$ pour financer le Tournoi Bantam et Peewee de Daveluyville.

140-09-16

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DU GRAND DAVELUYVILLE

Il est proposé par Monsieur Patrice Morin, appuyé par Monsieur Gaetan Légaré et résolu unanimement d'apporter une aide financière de 50 \$ pour le Club de patinage artistique du grand Daveluyville.

141-09-16

DÉSIGNATION D'UN ÉLU POUR GUIDER LES PERSONNES DÉSIRANT BUCHER SUR LES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement de nommer Monsieur Ghislain Brûlé et Monsieur Patrice Morin afin de guider les personnes désirant bucher sur les terrains de la municipalité.

SUIVIE DES DOSSIERS

RENCONTRE DES MAIRES MRC

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il est mentionné que la MRC veut appliquer les règlements sur les fosses septiques et que d'autres rencontres sur ce sujet sont prévues
- Il est mentionné que la subvention rattachée au PIIRL est remise en décembre .

PARC INDUSTRIEL

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il mentionne que le projet de Remorque Leblanc est reporté.
- Il mentionne que la cie Global est en attente d'un permis de l'environnement.
- Il mentionne qu'un terrain a été acheté pour une coopérative et qu'il s'installerait au printemps.

FIBRE OPTIQUE

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il mentionne être en attente de l'étude qui est présentement effectuée par le FDT et que d'autres rencontres sur ce sujet sont prévu.

CLINIQUE MÉDICALE AVENUE SANTÉ BOIS-FRANC

Monsieur Bernard Phillips, effectue un suivi :

- Il est mentionné qu'il n'y a pas eu de réunion pour la clinique médicale Avenue Santé Bois-Francis

MADA

Monsieur Bernard Philipps, effectue un suivi :

- Il mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion de la MADA.

PFM

Madame Diane Mercier, effectue un suivi :

- Elle mentionne qu'il y aura une première rencontre le 26 septembre 2016.

RÉGIE DES CHUTES

Monsieur Gaétan Légaré, effectue un suivi :

- Il mentionne que l'agrandissement de la caserne est en cours.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de l'assemblée sur proposition de Monsieur André Rheault à 21h

SIGNÉ : _____
Monsieur Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ : _____
Madame Lucie Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière